

Séance du 12 avril 2021

-----  
2020/039

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Noémie DEUTSCH, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Hélène FRANCES, Juliette SALANNE, Jean-Christophe MADELAINÉ, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Ingrid BOUTARFA  
En zoom : Bernard LHOSSEIN, Michel DUHAMEL, Caroline ECORCHON

Absents : Jean TRILLE (procuration pour Bernard JOUCLA), Bruno CAZERES (procuration pour Jean-Christophe MADELAINÉ), Laetitia CAZABAN,

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

## LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LE MARCHÉ DE GESTION DE LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le marché de gestion de la politique enfance et jeunesse arrive à échéance à la fin de l'année 2021.

La commission enfance et jeunesse travaille, depuis quelques mois, sur les termes de cette consultation et sur l'élaboration du cahier des charges. Une enquête de satisfaction auprès des usagers de ces services, a notamment été réalisée et différentes réunions d'échanges ont été organisées avec la commission et les services municipaux.

La commission enfance et jeunesse a validé :

- La durée du marché passe de 4 à 3 ans (2022-2023-2024) ;
- Le cahier des charges (annexé à la présente délibération) qui précise notamment les conditions d'analyse et de classement des offres, basées sur trois critères :
  - Le prix /40
  - La qualité du projet /40
  - Les références techniques /20

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à lancer une consultation pour le marché de gestion de la politique enfance jeunesse.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le... 16 AVR. 2021

de la publication le... 16 AVR. 2021

IBOS,

Le... 16 AVR. 2021

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

  
Denis FEGNE

